

L'Assemblée nationale confie aux cabinets EQUILIBRES et Michel Ledoux & Associés la mise en œuvre de sa cellule de lutte contre toutes les formes de harcèlement au travail

Paris, le 30 janvier 2020

Depuis 2013, la prise en compte et la lutte contre le harcèlement moral et sexuel à l'Assemblée nationale font l'objet d'une réflexion constante et approfondie, dans le souci de trouver la réponse la plus efficace, la plus complète et la plus adaptée à cet enjeu et aux spécificités de l'Assemblée nationale. Dans le cadre de cet engagement en faveur de la prévention et de la lutte contre les harcèlements, l'Assemblée nationale met en place à compter du 3 février 2020 sa cellule contre toutes formes de harcèlements.

Une cellule accessible 7j/7 et 24h/24 en toute confidentialité

La cellule de lutte contre les harcèlements est accessible 24h/24 à toutes les personnes qui travaillent à l'Assemblée Nationale : 577 députés, 1195 fonctionnaires et contractuels, 2210 collaborateurs de députés (à Paris et en circonscription) et de groupes, qu'ils se considèrent victimes de faits de harcèlement ou qu'ils en soient témoins directs ou indirects. Tous les échanges sont couverts par le secret professionnel.

Le cabinet EQUILIBRES, spécialiste de l'égalité au travail, mobilisera 25 psychologues salariés sur la plate-forme et fera appel à son réseau de 400 psychologues agréés pour des entretiens sur toute la France métropolitaine. Le cabinet Michel Ledoux & Associés, spécialiste de la santé et de la sécurité au travail, sera sollicité lorsque les signalements requièrent un éclairage juridique.

Informier, orienter, accompagner

La cellule a pour mission d'aider à évaluer la situation et de conseiller les personnes afin qu'elles puissent y réagir, mais aussi, si besoin, de les accompagner pour qu'elles soient en capacité d'entreprendre les démarches adaptées.

Les cabinets EQUILIBRES et Michel Ledoux & Associés regroupent toutes les compétences permettant d'apporter une réponse rapide et complète aux victimes présumées - psychologues spécialisés, avocats en droit de la santé au travail et droit pénal, juristes - et travailleront en lien étroit avec le corps médico-social de l'Assemblée nationale.

A propos d'Equilibres

Créée en 2005, EQUILIBRES est le cabinet de référence dans la mise en œuvre de l'égalité au travail. Nous intervenons auprès des entreprises, de la fonction publique ou du grand public pour faire progresser la prise en compte de l'égalité dans le monde du travail, faire bouger les mentalités durablement et faire évoluer profondément les organisations sur ces questions, dans une approche non culpabilisante. EQUILIBRES est membre du groupe Human & Work.

A propos de Michel Ledoux & Associés

Pionnier et hyper spécialiste de sa discipline, le Cabinet, riche d'une cinquantaine d'avocats et de juristes, a eu un rôle majeur dans l'évolution de la jurisprudence de ces 25 dernières années en matière de santé physique et mentale et de sécurité au travail.

Notre activité est uniquement dédiée à ces thématiques et notre spécificité est de traiter les questions d'accidents du travail et de maladies professionnelles sous toutes leurs facettes (prévention, formation, contentieux civil et pénal, etc...).

Nous participons au quotidien à la prise de conscience de l'importance des risques professionnels (accidents du travail, maladies professionnelles, risques psychosociaux...) et de leurs enjeux humains, sociaux et économiques.

Contact presse EQUILIBRES

Agence Partisane

Régine Abolo : 06 61 62 83 69 – regine.abolo@partisane.fr